

DELEGATION D'ILLE-ET-VILAINE du CLUB du BOUVIER des FLANDRES et des ARDENNES

Affilié à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Agriculture.

Sans attribution du CACS de la Société Centrale Canine



Samedi 13 Mai 2017

« La Ville Thébault » 35360 LANDUJAN

La délégation d'Ille-et-Vilaine organise à nouveau une régionale d'élevage. Celle-ci est prévue la veille de la spéciale de race organisée par la Société Canine Bretonne à Rennes. Vous pourrez donc inscrire si vous le souhaitez votre chien ou vos chiens à deux expositions sur les deux jours. La régionale permettant d'accéder aux différentes cotations et la spéciale permettant d'homologuer le titre de champion de France de conformité au standard.

A cette occasion différentes épreuves sont prévues : CANT sur bovins (pour les chiens de 6 à 18 mois), TAN et test de caractère, CSAU et jugement de conformité au standard.

Un repas est prévu sur place le samedi midi.

Jury et Programme

A partir de 9 heures :

CANT :	Juge :	Mme VAUCOULOUX
CSAU	Juge :	Mme VAUCOULOUX
TAN et TEST de CARACTERE	Testeur :	Mme Corinne JESSIN
Jugements de conformité au standard (Bouvier des Flandres et des Ardenes toutes classes)	Juge :	M. Salvatore GIANNONE

Les feuilles d'engagement seront à télécharger sur le site du Club du Bouvier des Flandres ou expédiées sur demande à

Madame Isabelle GEORGES – La Ville Thébault – 35360 LANDUJAN
Tél. : 02 99 06 69 07 – mail : phelice@wanadoo.fr

REGIONALE D'ELEVAGE ILLE-ET-VILAINE du CLUB FRANÇAIS du BOUVIER des FLANDRES et des ARDENNES

Samedi 13 mai 2017 DEMANDE D'ENGAGEMENT

(1 feuille par chien photocopie acceptée)

Clôture des engagements le 1^{er} mai 2017

- Joindre une enveloppe timbrée pour envoi de la carte d'exposant.
- Engagement et règlement (Libellé à l'ordre du CBF) à adresser à
➤ **Mme GEORGES Isabelle – 22 « La Ville Thébault » – 35360 LANDUJAN**

RACE.....SEXE.....CLASSE*.....
 NOM DU CHIEN ET AFFIXE.....
 DATE DE NAISSANCE.....LOF N°..... N° d'identification.....
 NOM DU PERE.....
 NOM DE LA MERE.....
 PROPRIETAIRE.....PRODUCTEUR.....
 ADRESSE DU PROPRIETAIRE.....
 CODE POSTAL.....VILLE.....PAYS.....
 TELEPHONE.....EMAIL.....
 ADHERENT AU CBF 2017 OUI NON (rayer la mention inutile) N° de Carte.....

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus et figurant en page 3. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités en cas d'accident, vols, morsures, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil, ne sont pas à ma connaissance, au jour où j'ai signé cet engagement atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement et notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toutes les expositions patronnées par la SCC.

Fait à.....le.....2017 Lu et approuvé. Signature du propriétaire

* : classe dans lesquelles le chien peut être engagé. Voir définition des classes dans le règlement de l'exposition. Les titres obtenus en classe travail et champion doivent être homologués **avant le 01/05/2017**. Tout chien dont la classe n'est pas précisée sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge. Une seule classe est admise.

DEMANDE D'ENGAGEMENT AU **CANT, CSAU, AU TAN, OU AU TEST DE CARACTERE¹**

(Cerclez la ou les rubriques concernées)

RACE.....SEXE.....N° DE LICENCE¹.....
 NOM DU CHIEN.....DATE DE NAISSANCE.....LOF N°.....
 N° D'IDENTIFICATION.....
 NOM DU PERE.....
 NOM DE LA MERE.....
 PROPRIETAIRE.....PRODUCTEUR.....
 ADRESSE DU PROPRIETAIRE.....
 CODE POSTAL.....VILLE.....PAYS.....
 EMAIL.....TEL.....

En engageant mon chien, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Bouvier des Flandres de toutes responsabilités du fait de tous accidents, blessure, morsure, vol, maladie et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui-même.

Fait à.....le..... Lu et approuvé. Signature du propriétaire.

RESERVATION REPAS

Dimanche midi Repas à 13 €	Apéritif, Salades composées, charcuterie, viande froide, fromage, dessert, café, vin compris	Nombre de repas		
		Total		

REGIONALE D'ELEVAGE ILLE-ET-VILAINE du CLUB du BOUVIER des FLANDRES et des ARDENNES

Affilié à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Agriculture.

Sans attribution du CACS de la Société Centrale Canine

Samedi 13 Mai 2017

La Ville Thébault – 35360 LANDUJAN

Jury et Programme

A partir de 9 heures :

CANT :	Juge :	Mme VAUCOULOUX
CSAU	Juge :	Mme VAUCOULOUX
TAN et TEST de CARACTERE	Testeur :	Mme Corinne JESSIN
Jugements de conformité au standard	Juge :	M. Salvatore GIANNONE

(Bouvier des Flandres et des Ardennes toutes classes)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Engagements	Adhérent	Non Adhérent
1 ^{er} chien	25 €	30 €
2 ^{eme} chien	22 €	27 €
3 ^{eme} chien	19 €	25 €
4 ^{eme} chien et suivants	15 €	20 €
Baby	15 €	17€
Puppy	15 €	17 €
Vétéran	15 €	17 €
Couple	15 €	17 €
Confirmation seule	25 €	30 €
Lot d'élevage	20 €	22 €
CSAU	16 €	16 €
TAN*	20 €	25 €
TEST*	20 €	25€
CANT	25 €	30 €
Différentes classes d'inscription		
Classes	Age	
Baby	De 4 à 6 mois	
Puppy	De 6 à 9 mois	
Jeune	De 9 à 18 mois	
Intermédiaire	De 15 à 24 mois	
Ouverte	A partir de 15 mois	
Travail	A partir de 15 mois	
Champion	A partir de 15 mois	
Vétéran	A parti de 8 ans	

* : Gratuit si le chien est exposé.

Les récompenses exigées pour la classe travail et champion doivent être acquises et homologuées avant le 1er mai 2016. Une seule classe est admise. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sera inscrit dans la classe correspondant à son âge. Pour bénéficier des tarifs « adhérent », fournir la copie de la carte de membre en cours de validité.

Renseignements, règlements et inscriptions à l'ordre du **Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes** à adresser à :

Madame Isabelle GEORGES – 22 « La Ville Thébault » – 35360 LANDUJAN
Tél : 02 99 06 69 07 – 06 68 99 44 32 – mail : phelice@wanadoo.fr

JUSTIFICATIFS A FOURNIR pour les CLASSES TRAVAIL et CHAMPION

CLASSE TRAVAIL

Pour un chien né en France ou un chiot importé et appartenant à un propriétaire français : n° de carnet de Travail, date et lieu où le chien a obtenu soit le Brevet de chien de défense, soit le Brevet de Campagne, soit le Brevet de Mondioring soit le certificat de RCI ou IPO1 ou encore le Brevet de Pistage Français ou le Pistage FCI niveau 1 le Brevet de Recherche Utilitaire ou Brevet sur troupeaux de bovins (ou ovins). Fournir attestation classe travail de la Société Centrale Canine. L'homologation du titre en travail ne doit pas être postérieure à la date de clôture des engagements.

Pour un chien importé : peut concourir en classe travail s'il en a le titre exigé. Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger, doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

CLASSE CHAMPION

L'homologation du titre de champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de champion International FCI ne doit pas être postérieure à la date de clôture des engagements.